

PROJET D'AMENAGEMENT D'UN ECOQUARTIER

Labenne (40)

ETUDE DU POTENTIEL ECOLOGIQUE DE 2 PARCELLES ALTERNATIVES AU DEVELOPPEMENT D'UN ECOQUARTIER

Mai 2026

SOMMAIRE

1	CONTEXTE ET METHODOLOGIE	3
2	LOCALISATION DES SITES D'ETUDES	3
3	RESULTATS DE L'ETUDE	4
3.1	BIBLIOGRAPHIE	4
3.2	POTENTIALITES ECOLOGIQUES	9
3.3	CONCLUSION	14
3.1	POTENTIALITES ECOLOGIQUES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Localisation des sites étudiés	4
Figure 2 : Espaces naturels remarquables au sein de l'aire d'étude éloignée	6
Figure 3 : Espèces faunistiques protégées et/ou patrimoniales relevées dans la base de données de FAUNA et pouvant fréquenter les sites alternatifs	7
Figure 4 : Trame verte et bleue	8
Figure 5 : Grands habitats naturels et potentialités faune/flore du site n°1	12
Figure 6 : Grands habitats naturels et potentialités faune/flore du site n°2	13

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Potentialités écologiques des sites alternatifs étudiés	9
Tableau 2 : photographies de certains grands habitats naturels.....	11

N° Dossier	Agence	Document	Rédigé par	Date	Version	Vérifié par
CNPN LABENNE	SI TOU	Analyse de parcelles alternatives	Mylène BRETON Elodie GERBER	20/04/2026	Version finale	Julien MARCHAND

CNPN LABENNE	SOLER IDE	Etude du potentiel écologique de 2 parcelles alternatives au développement d'un écoquartier	Elodie Gerber	04/05/26	Version finale
Dossier	Agence	Document	Rédigé par	Date	État

1 CONTEXTE ET METHODOLOGIE

Le présent document a pour objet de répondre aux observations formulées par le CNPN dans le cadre de son avis du 27 janvier 2026 sur deux terrains alternatifs pouvant potentiellement être considérés de moindre impact écologique et qui auraient pu permettre la création de l'écoquartier sur la commune de Labenne (40).

Dans son avis, le CNPN a précisément indiqué ce qui suit au titre de l'examen de l'absence de solutions alternatives au projet :

« La tension foncière laisse peu d'opportunités d'installation d'une nouvelle zone de construction de ce type. Ainsi, il n'existe que peu de solution alternative. Le dossier guide immédiatement le lecteur vers le projet tel que présenté, avec deux variantes, permettant d'éviter les habitats pour la flore et la faune protégées. Néanmoins, les cartographies disponibles interrogent sur d'autres opportunités, entre la zone anthropisée actuelle et l'autoroute par exemple, soit sur la partie sud soit sur la partie nord, qui aurait pu être de moindre impact. Aucun élément n'est donc fourni pour justifier ce choix, hormis le fait que le site était pré-désigné par la commune dans les perspectives d'aménagement futur ».

L'analyse des sites ainsi visés et situés « entre la zone anthropisée actuelle et l'autoroute par exemple, soit sur la partie sud soit sur la partie nord » a été menée comme suit :

- Une étude écologique bibliographique préalable ;
- Une visite de terrain réalisée par deux écologues dont un spécialiste botaniste et un spécialiste fauniste le 30/03/2026. A noter que l'analyse du potentiel écologique de chaque zone a été réalisé à partir de l'espace public (les autorisations d'accès ne pouvant être délivrées sur des espaces privés).

Le présent rapport présente les résultats des potentialités écologiques des deux sites.

2 LOCALISATION DES SITES D'ETUDES

Les deux sites étudiés sont localisés sur la commune de Labenne dans les landes (40), au nord-est (site n°1) et au sud-est (site n°2) du site retenu pour le projet d'écoquartier.

CNPN LABENNE	SOLER IDE	Etude du potentiel écologique de 2 parcelles alternatives au développement d'un écoquartier	Elodie Gerber	04/05/26	Version finale
Dossier	Agence	Document	Rédigé par	Date	État

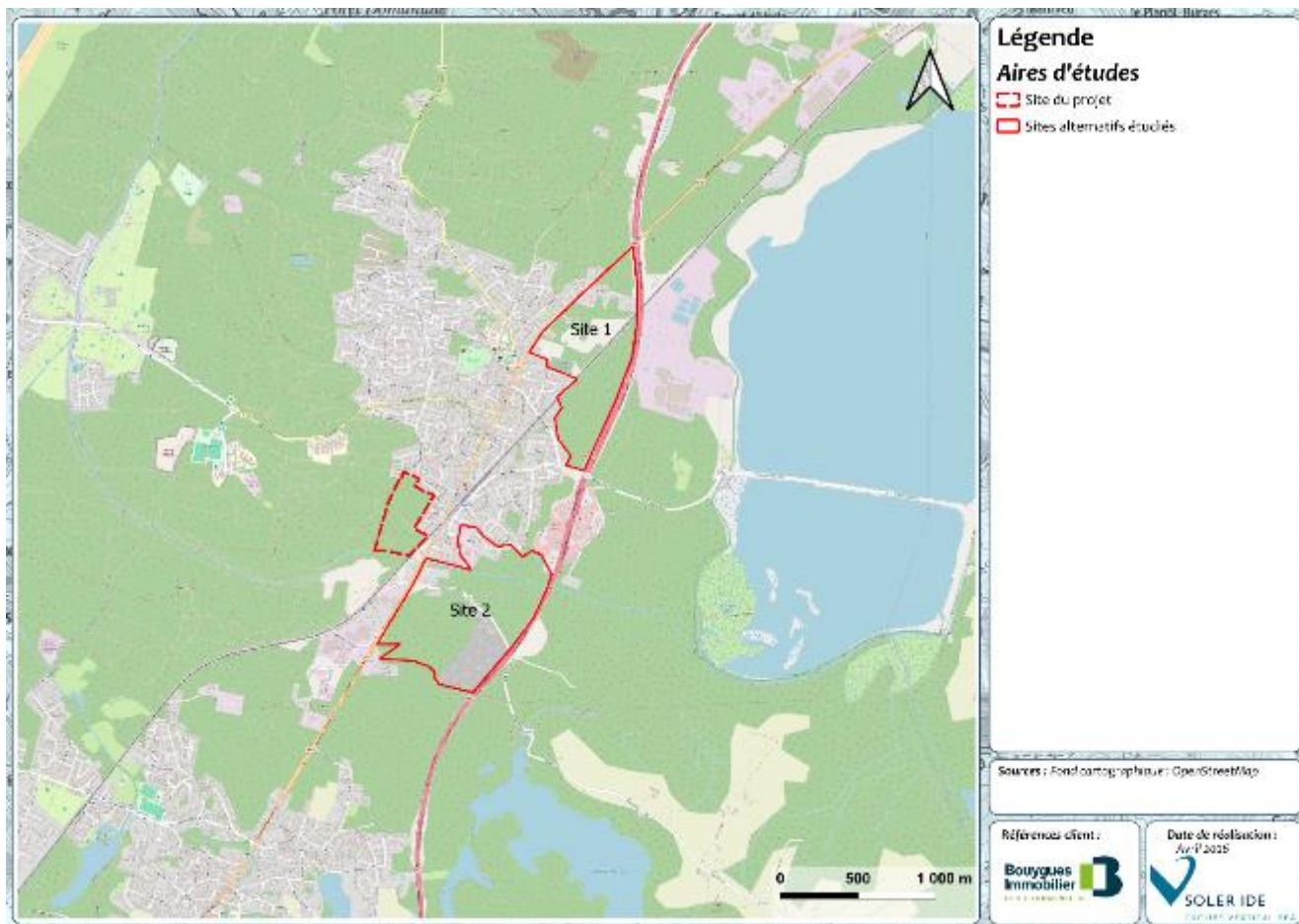


Figure 1 : Localisation des sites étudiés

3 RESULTATS DE L'ETUDE

3.1 BIBLIOGRAPHIE

Le tableau ci-dessous présente les données bibliographiques pour les deux sites d'étude. Ces résultats sont également présentés sous forme de cartographies dans les pages suivantes.

Thématique	Site n°1	Site n°2
Patrimoine naturel	<p>Absence de zonage remarquable au sein du site.</p> <p>Présence à 700 m à l'est des zonages suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ZSC Zones humides associées au marais d'Orx - ZPS Domaine d'Orx - ZNIEFF de type 2 : Zones humides associées aux marais d'Orx - ZNIEFF de type 1 : Zones humides du canal de Moussehouns 	<p>Présence dans le site de la ZSC Zones humides associées aux marais d'Orx. Cette ZSC est également associée au passage du cours d'eau le Boudigau.</p> <p>Présence à 450 m à l'est des zonages suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ZPS Domaine d'Orx - ZNIEFF de type 2 : Zones humides associées aux marais d'Orx - ZNIEFF de type 1 : Zones humides du canal de Moussehouns

Thématique	Site n°1	Site n°2
	A noter que le site est déconnecté de ces milieux par la présence de l'autoroute A63. Le lien écologique est donc considéré comme faible.	A noter que le site est déconnecté de ces milieux par la présence de l'autoroute A63. Le lien écologique est donc considéré comme faible.
Continuités et fonctionnalités écologiques	Site enclavé par la présence de nombreux éléments de fragmentation écologique à proximité immédiate : zone urbanisée à l'ouest, autoroute sur la bordure est, voie ferrée entrecoupant le site, départementale. Le site présente donc de faibles connectivités écologiques avec les autres milieux naturels les plus proches	Site dans l'ensemble enclavé par la présence de nombreux éléments de fragmentation écologique à proximité immédiate : zone urbanisée à l'ouest, autoroute sur la bordure est, voie ferrée entrecoupant le site, départementale. Le site présente donc de faibles connectivités écologiques avec les autres milieux naturels les plus proches Un élément de connectivité de la trame bleue est toutefois présent au nord, il s'agit du passage cours d'eau du Boudigau qui confère au site un rôle dans la continuité aquatique.
Faune et flore	Données FAUNA* : Plusieurs espèces de faune ont été observées dans l'aire d'étude et à proximité immédiate : <ul style="list-style-type: none"> - Chiroptères : Barbastelle d'Europe, Grand Murin, Grand rhinolophe, Murin à moustaches, Murin d'alcahoë, Murin de Daubenton, Murin de Natterer, Noctule commune, Noctule de Leisler, Oreillard roux, Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle de Nathusius, Sérotine commune - Mammifères terrestres : l'Ecureuil roux et la Loutre d'Europe - Reptiles : Couleuvre helvétique, Couleuvre verte et jaune, Lézard des murailles, Lézard vert - Amphibiens : Crapaud épineux, Triton palmé - Avifaune : Aigle botté, Bondrée apivore, Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Circaète Jean-le-blanc, Elanion blanc, Engoulevent d'Europe, Gobemouche gris, Gobemouche noir, Linotte mélodieuse, Pic épeichette, Roitelet huppé, Verdier d'Europe Données OBV : non reçues	Données FAUNA* : Plusieurs espèces de faune ont été observées dans l'aire d'étude et à proximité immédiate : <ul style="list-style-type: none"> - Chiroptères : Barbastelle d'Europe, Grand Murin, Grand rhinolophe, Murin à moustaches, Murin d'alcahoë, Murin de Daubenton, Murin de Natterer, Noctule commune, Noctule de Leisler, Oreillard roux, Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle de Nathusius, Sérotine commune - Mammifères terrestres : l'Ecureuil roux et la Loutre d'Europe - Reptiles : Couleuvre helvétique, Couleuvre verte et jaune, Lézard des murailles, Lézard vert - Amphibiens : Crapaud épineux, Triton palmé - Avifaune : Aigle botté, Bondrée apivore, Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Circaète Jean-le-blanc, Elanion blanc, Engoulevent d'Europe, Gobemouche gris, Gobemouche noir, Linotte mélodieuse, Martin pêcheur d'Europe, Pic épeichette, Roitelet huppé, Verdier d'Europe Données OBV : non reçues

***Plus de 33000 données FAUNA ont été recensées dans un rayon de 2km autour du site. Seules les espèces pouvant réaliser une partie de leur cycle biologique au sein des aires d'étude ont été citées. De plus, pour plus de lisibilité sur la représentation des cartographies en page suivantes, seules ces espèces sont représentées.**

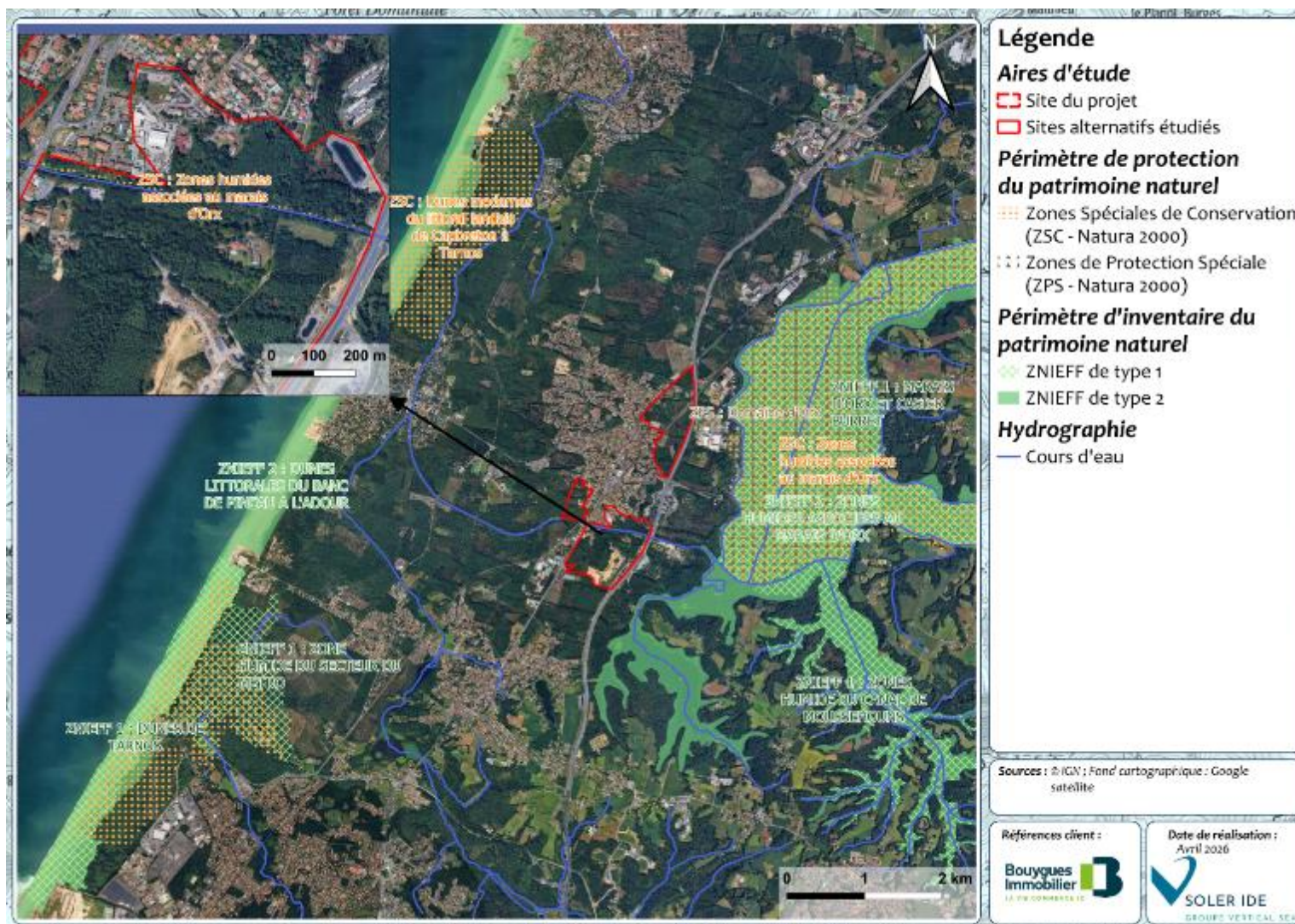


Figure 2 : Espaces naturels remarquables au sein de l'aire d'étude éloignée

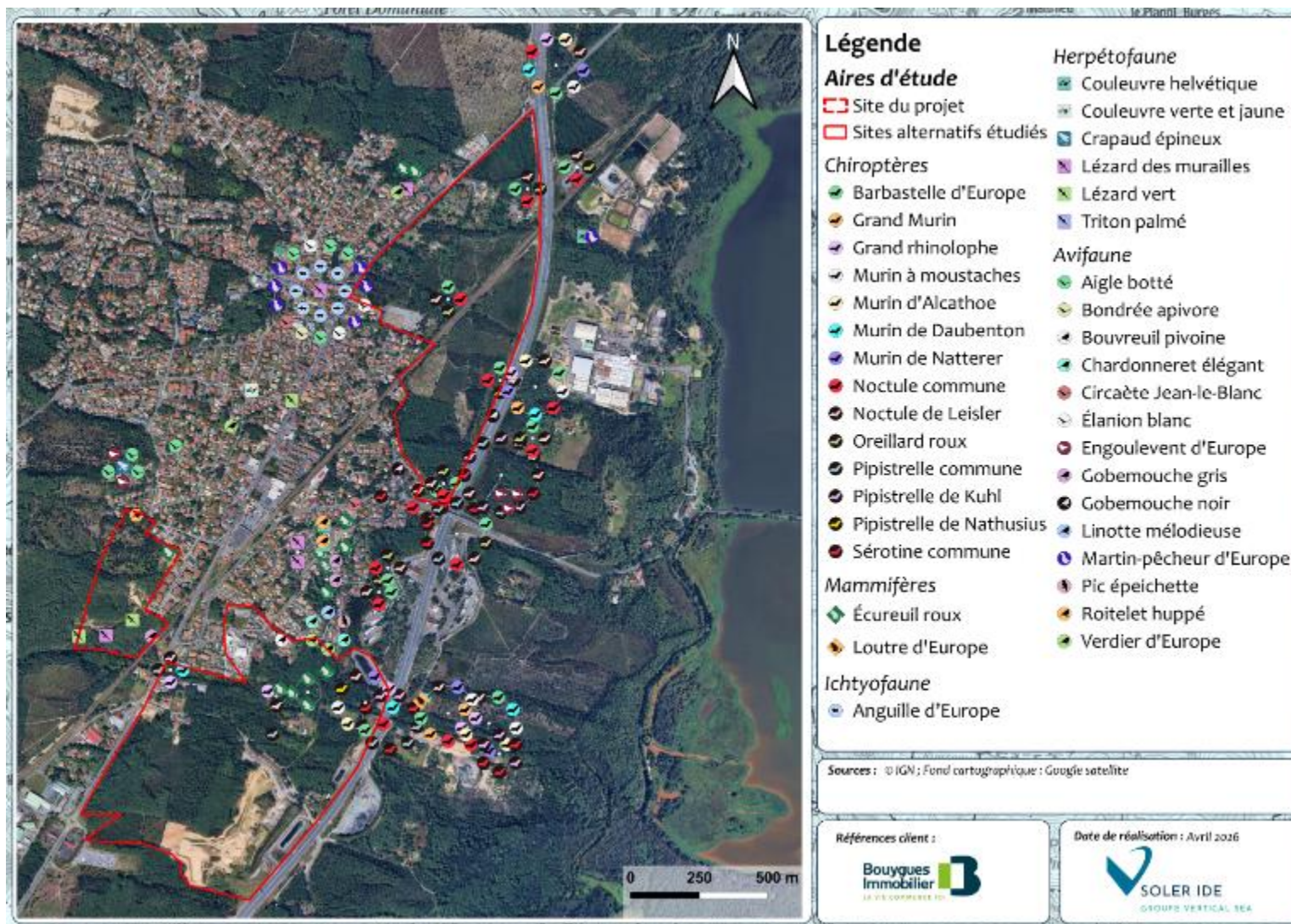


Figure 3 : Espèces faunistiques protégées et/ou patrimoniales relevées dans la base de données de FAUNA et pouvant fréquenter les sites alternatifs

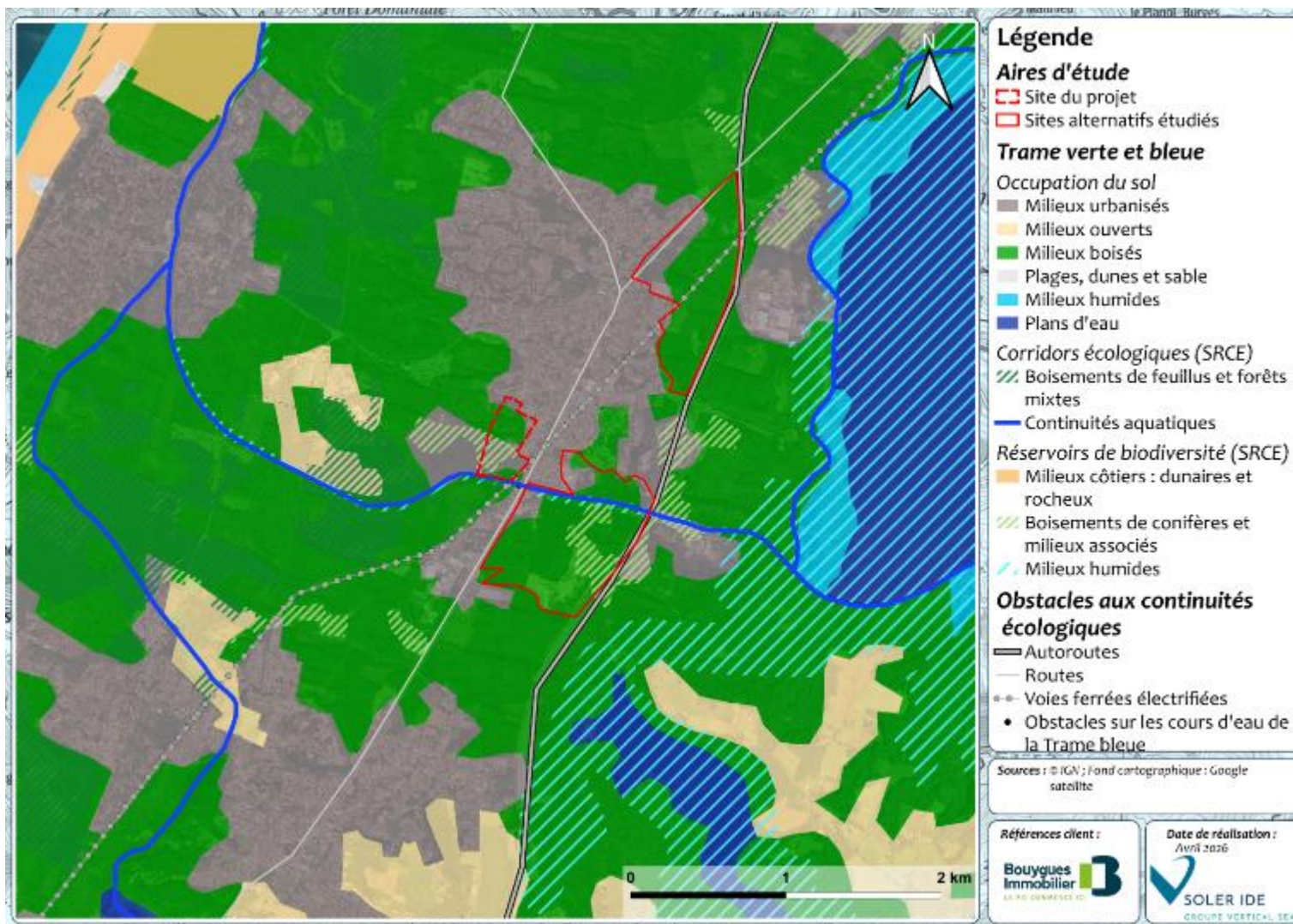


Figure 4 : Trame verte et bleue

3.2 POTENTIALITES ECOLOGIQUES

Le tableau ci-dessous présente les potentialités écologiques sur les deux sites alternatifs étudiés. Une cartographie des habitats naturels et des potentialités de la faune et sont présentées en pages suivantes.

Tableau 1 : Potentialités écologiques des sites alternatifs étudiés

Thématique	Site n°1	Site n°2
Habitat, Flore	<p>Le site est dominé par des milieux sylvicoles typiques des landes. L'habitat dominant est la Plantation de Pins maritime qui est présente à différents stades de développement. Les premiers stades sont souvent accompagnés d'une strate arbustive plus ou moins dense composée d'Ajoncs d'Europe, de Genet à balais et de ronces qui forment des milieux semi-ouverts.</p> <p>Des boisements mixtes sont présents et sont dominés par des Chênes et des Pins maritimes. Le sous-bois est généralement clair ou dominé par la fougère aigle.</p> <p>Des fourrés tempérés et des fourrés à ajoncs sont également présents.</p> <p>Au nord du site, des habitations sont présentes et souvent intégrées dans des paysages arborés.</p>	<p>Le site est dominé par des milieux sylvicoles typiques des landes. L'habitat dominant est la Plantation de Pins maritime qui est présente à différents stades de développement. Les premiers stades sont souvent accompagnés d'une strate arbustive plus ou moins dense composée d'Ajoncs d'Europe, de Genet à balais et de ronces qui forment des milieux semi-ouverts.</p> <p>Des boisements mixtes sont présents et sont dominés par des Chênes et des Pins maritimes. Le sous-bois est généralement clair ou dominé par la fougère aigle.</p> <p>Des fourrés tempérés et des fourrés à ajoncs sont également présents</p> <p>Un cours d'eau, le ruisseau du Boudigau traverse la partie nord du site et est bordé d'un boisement ripicole.</p> <p>Au sud et à l'est du site, une carrière en cours d'exploitation est présente.</p>
Invertébrés	<p>Cortège des milieux forestiers dont Grand capricorne et Lucane cerf-volant pour les boisements mixtes avec présence de vieux chênes</p> <p>Cortège des milieux semi-ouverts landicoles</p>	<p>Cortège des milieux forestiers dont Grand capricorne et Lucane cerf-volant pour les boisements mixtes avec présence de vieux chênes</p> <p>Cortège des milieux semi-ouverts landicoles</p> <p>Cortège des milieux ouverts secs</p>

Thématique	Site n°1	Site n°2
	Cortège des milieux ouverts secs	
Avifaune	Cortège des milieux forestier, Cortège des milieux arborés Cortège des milieux semi-ouverts : certaines zones arbustives apparaissent favorables à la présence d'une espèce patrimoniale endémique des landes arbustives, la Fauvette pitchou (enjeu fort)	Cortège des milieux forestier, Cortège des milieux arborés Cortège des milieux semi-ouverts : certaines zones arbustives apparaissent favorables à la présence d'une espèce patrimoniale endémique des landes arbustives, la Fauvette pitchou (enjeu fort)
Amphibiens	Habitats favorables au repos des amphibiens (milieux forestiers et semi-ouverts)	Habitats favorables au repos des amphibiens (milieux forestiers et semi-ouverts)
Reptiles	Lisières et milieux semi-ouverts favorables au repos et à la reproduction des reptiles (Lézard des murailles, Lézard à deux raies, Couleuvre verte et jaune, Couleuvre d'Esculape, Vipère aspic)	Lisières et milieux semi-ouverts favorables au repos et à la reproduction des reptiles (Lézard des murailles, Lézard à deux raies, Couleuvre verte et jaune, Couleuvre d'Esculape, Vipère aspic) Cours d'eau potentiellement favorable aux espèces à tendance aquatiques comme la Couleuvre helvétique et la Couleuvre vipérine
Mammifères terrestres	Milieux favorables au cortège forestier (Ecureuil roux, Genette commune) et au cortège semi-ouvert (Hérisson d'Europe)	Milieux favorables au cortège forestier (Ecureuil roux, Genette commune) et au cortège semi-ouvert (Hérisson d'Europe) Cours d'eau potentiellement favorables aux espèces des milieux aquatique comme la Loutre d'Europe
Chiroptères	Présence de boisements potentiellement favorables au gîte des espèces arboricoles Milieux pouvant servir de zone de chasse	Présence de boisements potentiellement favorables au gîte des espèces arboricoles Présence d'un ripisylve et d'un cours d'eau favorable à la présence d'espèces qui chassent et gîtent à proximité de milieux aquatiques (Murin de Daubenton, Noctules etc.) Milieux pouvant servir de zone de chasse

Tableau 2 : photographies de certains grands habitats naturels



Ronciers et jeune plantation de pin maritime en arrière plan



Plantation de pin maritime agée



Fourré d'ajoncs



Boisement mixte

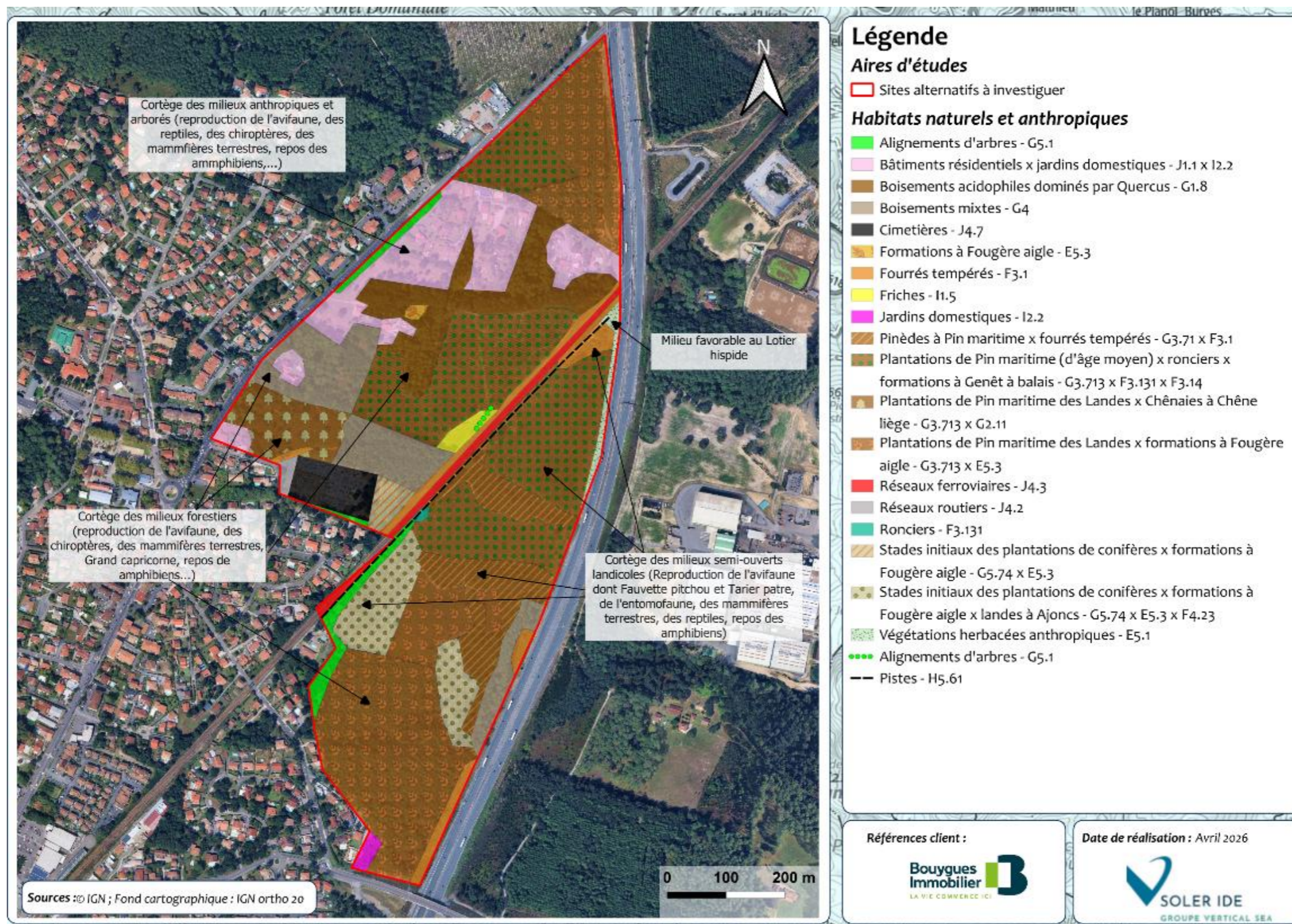


Figure 5 : Grands habitats naturels et potentialités faune/flore du site n°1

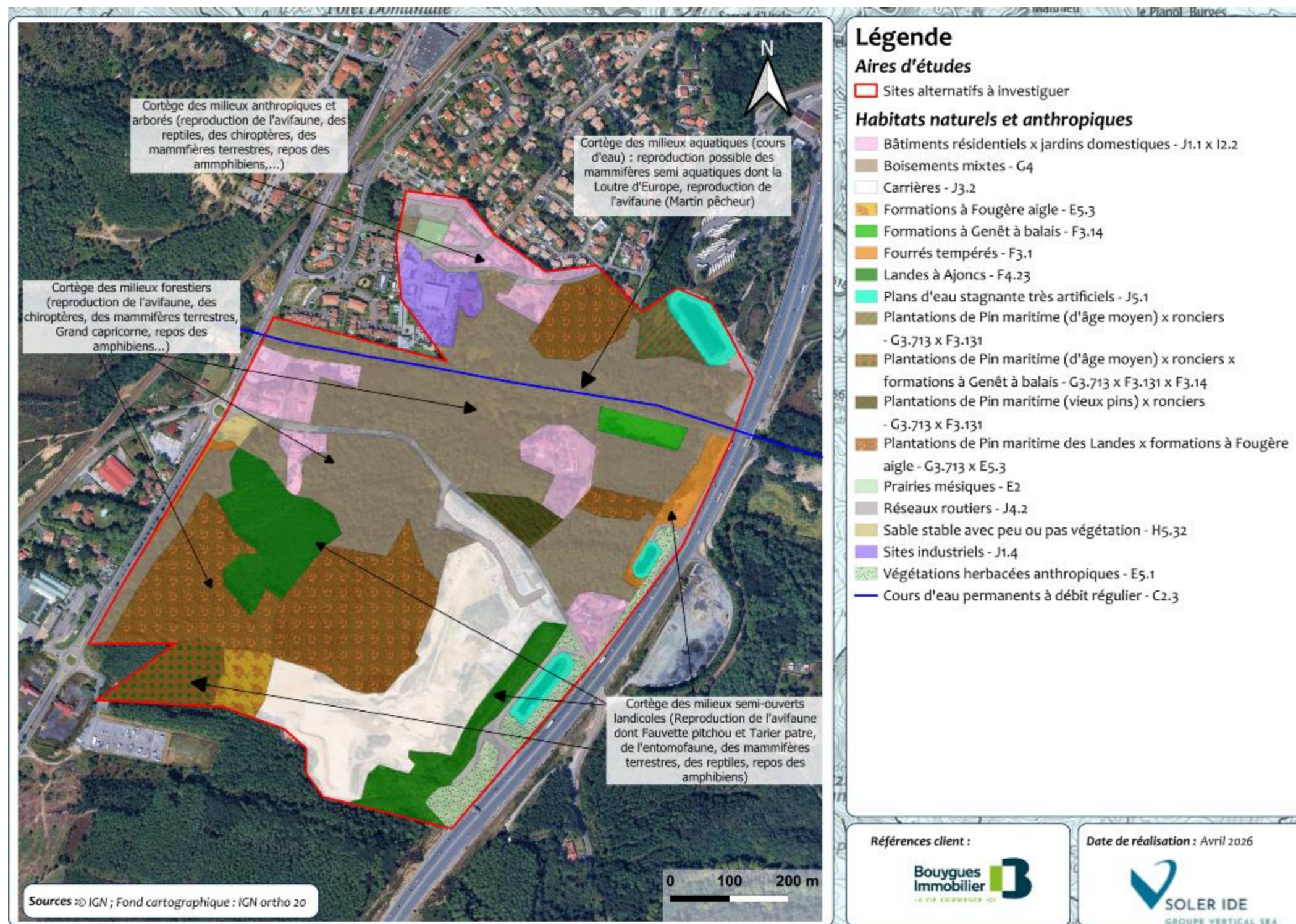


Figure 6 : Grands habitats naturels et potentialités faune/flore du site n°2

3.3 CONCLUSION

Les 2 sites proposés par le CNPN comme des alternatives potentielles de moindre sensibilité écologique présentent des enjeux écologiques avérés équivalents voire supérieurs au terrain retenu pour le développement de l'Ecoquartier.